

La Lettre du Cercle

CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DE LA TOUR, 75116 PARIS

Numéro 22 - Octobre 2004

www.cpat.asso.fr

Éditorial

Claude Rousseau, Bernard Enjalbert, Jean Runel, Pierre Klein ! Quatre amis nous ont quittés cet été, qui restera pour le Cercle et tous ses membres de bien sinistre mémoire ... Quatre amis que nous n'oublierons pas. Quatre amis auxquels cette Lettre du Cercle rend hommage dans ses colonnes. Que la lecture de ces lignes fasse revivre pour chacun d'entre nous l'un de ces moments privilégiés que nous avons vécus avec l'un ou l'autre d'entre eux.

Claude, mon ami

J'ai fait la connaissance de Claude en 1972. Jeune ingénieur des Télécommunications, j'étais détaché depuis quelques jours à la DATAR où mon domaine était celui des télécommunications, de l'informatique, de l'information économique. Aucun lien ou presque avec celui de Claude. Et pourtant, Claude fut l'un des deux ou trois chargés de mission avec lesquels je sympathisais immédiatement et qui m'initiaient à une institution sans organigramme mais où les hiérarchies étaient des réalités incontournables.

Nous nous sommes perdus de vue, revus, à nouveau perdus de vue, comme c'est bien souvent le cas dans la vie. Mais en éprouvant toujours le même plaisir qu'au premier jour à nous retrouver.

Et puis, avec Hélène Roger-Vasselín et Marc Nizery, Claude fondait le Cercle pour l'aménagement du territoire, association à laquelle il a consacré pendant plus de 12 ans toute son énergie, son enthousiasme, son dévouement. Quel plaisir de travailler avec Claude ! Plaisir de travailler avec un véritable ami ; plaisir de se frotter à ses idées souvent iconoclastes, toujours rafraîchissantes. Quelle complicité entre nous, qui parvenions à deviner nos désaccords ou nos états d'âme sans même avoir besoin de les exprimer. Et quel drame de le voir disparaître aussi soudainement.

Aussi, permettez moi de simplement citer quelques extraits des très nombreux et émouvants messages que j'ai reçus de membres du Cercle.

« Toujours, je l'ai connu non conformiste, très pénétrant et clair dans ses analyses, très sensible au bien commun et surtout d'une amitié sans reproche. »

« Il était exemplaire, tant son goût pour la vie était grand. »

« Claude restera pour moi l'exemple d'un collègue et ami chaleureux, attentif et fidèle, au sens de l'humour si apprécié. »

« Si la vie professionnelle nous avait éloignés, chaque rencontre restait source de gaieté partagée et c'est inestimable. »

« Je suis vraiment atterré par cette nouvelle.

Nous perdons un compagnon de toujours Son combat pour un service public aérien ouvert à tous les territoires au travers des lignes régionales, son travail pionnier pour l'organisation de grands chantiers au service durable des territoires appartiennent à l'histoire de l'aménagement du territoire. Tout cela n'est pas actuellement dans le vent de l'histoire, mais je suis sûr que ces acquis seront nécessaires pour reconstruire demain un monde solidaire. »

« Bien triste nouvelle ce matin ... La disparition brutale de notre ami Claude me laisse un peu orphelin. »

« Je le considère un peu comme l'un de mes "pères spirituels". »

« J'ai un sentiment affreux - on dirait que les murs s'écroulent »

Hervé NORA
Président du Cercle

OULCHY LE CHÂTEAU

(6 septembre 2004)

Devant l'église irradiée de soleil, les proches, les amis de Claude Rousseau, se rassemblent, désorientés par la soudaineté du décès.

Les membres du Cercle sont venus nombreux, plus d'une soixantaine malgré la date estivale. Ils avaient connu, bien sûr, le chargé de mission entré en 1970 à la Datar pour 30 ans, ferraillant avec ardeur -et efficacité- pour le désenclavement aérien du Territoire ; ils savaient aussi sa rude franchise pour décourager les projets trop aventurés économiquement.

Plus tard ils avaient apprécié le Vice-Président cofondateur du Cercle, toujours au four et au moulin, partout où il pouvait être utile, des tâches de manutention à l'animation des grands débats. Avec encore, bien sûr, sa redoutable franchise dès lors qu'il suspectait un compromis, ou une dérive, dans les principes d'Aménagement du Territoire.

Mais peu à peu, en même temps qu'ils seront progressivement gagnés par un sentiment de sérénité foncière, les membres du Cercle vont découvrir d'autres facettes de l'homme Claude, facettes diverses mais constituées du même minéral : lors de l'absoute l'officiant invite chaque personne le souhaitant à s'exprimer librement. Les témoignages, les anecdotes, les confidences se succèdent, qui doivent demeurer dans le cadre de leur seule expression orale, mais dont le sens, comme aussi celui des paroles échappées quelques minutes plus tard autour de la tombe, peut être rapporté dans cet écrit.

Frère parfois rugueux mais véritable guide, passionné des océans et du large, mais aussi cuistot raffiné opérant imperturbable par forte mer pour le meilleur moral de l'équipage, aimant les puissantes voitures mais cycliste tenace sur les voies d'Île de France, adepte des cimes alpines mais recherchant l'acoustique musicale des vieilles églises de piedmont.

A Claude ROUSSEAU

Ses amies, elles aussi, sont présentes, décrivant un personnage à la Truffaut dont le charme se diffusait à partir du regard qu'il élevait vers elles.

Dix huit mois auparavant, Claude avait perdu une sœur bien-aimée. A l'anniversaire du décès, il avait soudain clamé sa peine à l'oreille de tous ses amis. Nous apprenons aujourd'hui qu'il avait alors mal vécu le choix familial de l'incinération, considérant que l'homme était lié à un territoire. Là, au flanc d'une colline boisée, dans une prairie partiellement transformée en champ de repos, parmi les fleurs sauvages et les herbes folles, la famille a fait ouvrir une tombe assez profonde pour accueillir tous ses membres, et les cendres de Geneviève rejoignent aussitôt Claude.

Patrice BECQUET

Sommaire

• CLAUDE , MON AMI	Hervé Nora	1
• CLAUDE ROUSSEAU	Patrice Becquet	2
• GARDEN PARTY – INTERVENTIONS	Hervé Nora Frédéric de Saint-Sernin	3
• PIERRE KLEIN	Hélène Roger-Vasselin	4
• PAGE D'HISTOIRE	Jean-Marie Simon	5
• AVANT LA DATAR	Pierre Raynaud	5
• DESTIN DES FERMES - DESTIN DES FEMMES	Jean-Paul Lacaze	7
• Un pont sur le Rhône	Serge Antoine	11
• IMPRESSIONS DE VOYAGES	Jean Marbach	12
• BERNARD ENJALBERT	Marc Nizery	16
• JEAN RUNEL	François Essig	17

**GARDEN PARTY DU CERCLE
16 JUIN 2004**

Discours du Président du Cercle

Monsieur le Ministre,

C'est avec un plaisir renouvelé que le Cercle se retrouve une fois de plus cette année dans les jardins de l'avenue Charles Floquet. La majorité d'entre nous a en effet connu de grands moments de vie professionnelle à la DATAR. Et à la DATAR, la vie professionnelle est toujours synonyme de beaucoup de liens d'estime ou d'amitié, liens qui perdurent au fil des années.

C'est en outre un plaisir supplémentaire et particulier, cette année de nouveau, que de saisir cette occasion pour présenter le Cercle pour l'aménagement du territoire, notre Cercle, au nouveau Secrétaire d'État à l'aménagement du territoire.

Merci, Monsieur le Ministre, d'avoir accepté notre invitation et de nous faire le grand honneur de votre présence.

Et merci à M. Nicolas Jacquet, pour son hospitalité et plus généralement son soutien à notre Cercle.

Vous le savez, Monsieur le Ministre, le vent est plus que jamais à la décentralisation, comme la DATAR l'a souvent préconisé, comme elle l'a même toujours préconisé.

« Les gens qui voient de travers », comme dit Brassens, en concluent un peu vite qu'aménager le territoire va être de moins en moins l'affaire de l'État, puisque c'est de plus en plus l'affaire des Régions. Beaucoup au Cercle pensent au contraire que le rôle du Gouvernement et de la DATAR n'en est que renforcé, ou plutôt rehaussé, remis à sa juste place, pour des raisons, entre autres, d'initiative, de cohérence et d'équilibre.

Le vent est aussi à l'Europe, même si les électeurs et les médias montrent quelque difficulté à s'y intéresser. Les mêmes « gens qui voient de travers » en déduisent que l'aménagement du territoire à l'échelle nationale est désormais dépassé et « ringard ».

Au contraire, nous sommes nombreux à penser que l'élargissement des horizons aux quinze, puis maintenant aux vingt-cinq membres de l'Union européenne, donne à l'aménagement « à la française » plus d'actualité encore. Et que cet élargissement donne aux défis que connaît bien la DATAR une nouvelle dimension.

Nouvelle dimension pleine de risques, certes. Mais également, mais surtout, pleine d'opportunités, comme cela est clairement apparu lors du colloque de début mai sur l'élargissement de l'Europe et les territoires.

Le vent souffle aussi et de plus en plus du monde entier. La mondialisation, terme en permanence galvaudé sans réflexion, s'impose une nouvelle fois. La Chine s'est enfin éveillée, les pays de l'ex-union soviétique se lancent dans la mêlée mondiale. Nos économies traditionnelles doivent y faire face, et nous devons, plus encore qu'auparavant, jouer de nos nombreux atouts territoriaux, tout en les renforçant et en les pérennisant.

Voilà, Monsieur le Ministre, pourquoi nous pensons qu'il faut aujourd'hui à notre pays plus d'aménagement du territoire que jamais. Le Cercle est à la fois un aiguillon, un centre de réflexion et une mémoire de la DATAR. Il est prêt à vous aider, dans la mesure de ses modestes moyens.

Hervé NORA

**Intervention de Frédéric de Saint-Sernin
Secrétaire d'Etat à l'Aménagement du
Territoire**

Merci de votre invitation, Monsieur le Président et Monsieur le Vice-Président.

La vitalité de votre association reflète la force de la culture « aménagement du territoire » et la permanence des valeurs sur laquelle elle se fonde.

Je pointerai seulement deux de ces valeurs auxquelles je suis particulièrement sensible. Je ne citerai pas la **culture de la transversalité**, qui est la raison même d'être de l'aménagement du territoire, mais j'évoquerai :

- tout d'abord, l'effort d'anticipation, voire de prospective. La DATAR me semble en effet s'être toujours attachée à rénover la vision du présent et de l'avenir de chacun des grands sujets sur lesquels elle travaillait, pour mieux asseoir les orientations et les décisions qu'elle proposait ensuite.

A Pierre KLEIN

Je citerai simplement comme exemple l'étude sur la France rurale parue l'été dernier, qui a soutenue les décisions très importantes du CIADT dit CIADT rural du 3 septembre 2003 - et nous continuons à travailler activement à appliquer les décisions qu'il a prises, notamment à travers le projet de loi pour le développement des territoires ruraux. Je pourrais citer maints autres exemples de cette méthode de travail fondée sur l'anticipation et la prospective.

- autre trait de la « culture aménagement du territoire » auquel je suis particulièrement sensible : **le souci d'intégrer les échelles**, du local à l'europpéen. Les problématiques d'aménagement de chaque territoire, aussi modeste soit-il, interfèrent inévitablement avec des enjeux plus vastes et, certes sans être la seule, la « démarche aménagement du territoire » s'efforce d'intégrer les diverses dimensions spatiales.

Par exemple, l'organisation de La Poste ou de la SNCF est un des sujets très difficiles sur lequel nous travaillons : la dimension européenne a des conséquences fortes jusque sur les territoires les plus petits, et la « culture aménagement du territoire » permet de travailler à la fois sur l'ensemble des échelles du problème.

Dans sa mission au service de l'Etat comme des régions et des autres collectivités territoriales, il est bon que la DATAR puisse s'appuyer sur une association comme la vôtre, qui soit à la fois un lieu de débat, d'imagination et de liberté d'échange. C'est en effet seulement lorsque la parole est libre, entre des hommes de qualité, que le meilleur devient possible. Je vous encourage donc à poursuivre, voire à renforcer, votre accompagnement stimulant de l'aménagement du territoire et je vous en remercie vivement par avance.

Encore une fois merci pour votre invitation.

Frédéric de SAINT-SERNIN

Pierre KLEIN, qui nous a quittés le 28 septembre dernier, a toujours été un fervent de l'Aménagement du Territoire. Il s'en occupait dès les années 60. Collaborateur et alter ego de Geoffroy de Montalembert, vice-président du Sénat et rapporteur de la commission des Finances pour notre budget, il rédigeait à ce titre le rapport soumis à l'examen des sénateurs.

C'est dans ce cadre que je l'ai rencontré, car, ce rapport nous le rédigeons ensemble en étroite collaboration avec le délégué, ce qui permettait souvent de faire des propositions intéressantes et innovantes.

Dès la création du cercle, en 1991, il s'y est inscrit. Il en a été pendant quelques temps secrétaire du Conseil, fonction qui semble abandonnée actuellement bien que son rôle soit important, puisqu'il assure la coordination, l'organisation et la mise en œuvre des diverses activités administratives et pratiques de l'association. Il avait suggéré à l'époque la création d'académies régionales d'aménagement du territoire à la façon du XIIIème siècle, genre de sociétés savantes ; suggestion qui n'a malheureusement pas pu recevoir de suite. C'était à sa façon, un visionnaire, qui inventait des territoires imaginaires, régulés par des normes utopistes ; mais n'est-ce pas là, en quelque sorte, l'essentiel des objectifs de l'Aménagement du Territoire ?

Depuis quelques années, sa santé avait fortement décliné, mais il continuait à s'intéresser au Cercle dont il s'informait régulièrement des projets et du développement avec son imagination et son humour coutumier.

C'est un ami qui nous perdons.

Hélène ROGER-VASSELIN

Une nouvelle rubrique :

« Pages d'histoire »

De nombreux membres du Cercle ont été à l'origine, ou les acteurs privilégiés, de nouvelles politiques pour l'aménagement du territoire. Expériences de terrain, nouveaux concepts, nouveaux domaines...leurs réflexions et leurs actions, dont plusieurs sont encore vivaces aujourd'hui, ont forgé la grande saga de la DATAR et façonné notre territoire national.

La Lettre du Cercle les sollicite (proposez nous des sujets) pour faire œuvre de mémoire et leur donne la parole à travers sa nouvelle rubrique :

« Pages d'histoire ».

Ils contribueront ainsi aux travaux du Comité d'histoire que la DATAR songe à mettre en place, à l'image de ceux fonctionnant déjà dans la plupart des grands ministères.

Ce numéro 22 de la Lettre du Cercle inaugure cette série en remontant aux sources.

Pierre Raynaud, grâce à sa mémoire alerte, nous rappelle les grandes décisions politiques à l'origine de l'aménagement du territoire. L'on y constatera que l'idée d'un aménagement du territoire ne résulte pas d'une illumination soudaine concrétisée par la création de la DATAR en 1963, mais d'un cheminement engagé après la guerre. Rappelons aussi que d'autres pays avaient ouvert la voie : les Etats-Unis avec la fameuse Tennessee Valley Authority, la Grande-Bretagne, l'Italie...

Que la lecture de ce papier incite ceux qui ont connaissance de cette époque à le compléter et à apporter les précisions nécessaires.

Jean-Marie SIMON

AVANT LA DATAR

1- NAISSANCE D'UNE POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE.

C'est par une communication en Conseil des Ministres, en février 1950 que M. **Claudius Petit**, Ministre de « la Reconstruction et de l'Urbanisme » a proposé d'engager une politique d'aménagement du territoire national.

La définition qu'il donnait de l'aménagement du territoire reste toujours valable : « La recherche, dans le cadre géographique de la France, d'une meilleure répartition des hommes, en fonction des ressources naturelles et des activités économiques, avec la préoccupation de leur donner de meilleures conditions d'habitat, de plus grandes facilités de loisirs et de culture. »

Le Ministre proposait de tenter ainsi de corriger les déséquilibres démographiques et économiques existant entre Paris et le désert français (Titre d'un livre de J.F. Gravier paru en 1957).

En fait, une telle politique avait été engagée, **dés 1945**, par l'Administration du Ministère de La Reconstruction et de l'Urbanisme. Le Service d'aménagement de la Région parisienne (dirigé par Pierre Gibel), chargé de délivrer les permis de construire concernant les industries de plus de 500 m² ou plus de 50 ouvriers, s'efforçait alors d'orienter les reconstructions et les extensions d'usines vers la province (Citroën à Rennes, Gillette à Annecy).

Parallèlement un service des « plans d'aménagement » (dirigé par Pierre Randet) sentit le besoin de coordonner par des études nationales, les plans d'aménagement régionaux, peu à peu élaborés par les Urbanistes en chef.

Dés 1950, cette politique se concrétisa par la mise en place d'une « Commission centrale pour le Plan National » qui réunissait de hautes personnalités (M.M. Deroy, Dessus, Bloch-Lainé, Sauvy, Bollaert. etc...). Et par la création d'un « Fond National d'Aménagement du Territoire (F.N.A.T.)

Dans les années qui suivirent, le Gouvernement constitua de grandes sociétés mixtes d'aménagement régional : « Friches de l'Est »- « Marais de l'Ouest »- « Landes de Gascogne » – « Canal du Bas-Rhône Languedoc » - « Canal de Provence » etc.

Parallèlement des « comités d'études régionaux » (C. E. R.) s'organisèrent sous l'impulsion de personnalités locales dynamiques : M.M Bertrand Motte, Pierre Pflimlin, Edgard Faure, Bertrand de Maud'hui, Edgar Pisani, Chaban Delmas etc.

Ces comités furent rapidement institutionnalisés en « Comités d'expansion économique » qui préfigurèrent « les comités économiques et sociaux » créés avec les régions en 1972.

En 1958, sous l'égide de **Pierre Sudreau**, nommé Ministre de « la Construction, de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire », une série de décrets s'attacha à mettre en place une procédure d'agrément, assortie de taxes et de primes, de prêts et de redevance, destinés à limiter les implantations d'usines et de bureaux dans la Région Parisienne et à encourager leur construction en Province.

Un « bureau de décentralisation » commun aux Ministères de la Construction et de l'Industrie fut créé pour préparer et suivre l'exécution des avis d'un « Comité industriel de décentralisation » (Secrétaire général:M. Faucheux) dont la compétence fut étendue rapidement aux établissements publics administratifs, aux grandes écoles et aux administrations.

En 1959, P.Sudreau fit désigner par le Gouvernement trois « Commissaires aux régions déprimées » dans le grand Ouest (M.Borel), le Sud-Ouest (M.Benet) et le Massif-Central (A. Thomas).

2 – LE PREMIER PLAN NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En 1962, **M.Sudreau** installa un « Conseil supérieur d'aménagement du Territoire » dont il confia la présidence à M. Philippe Lamour.

Ce conseil établit le premier « plan d'aménagement National »(1)

Ce plan, inspiré des idées personnelle de Philippe Lamour fut soumis au Gouvernement en fin d'année 1962. Il dessinait l'évolution du territoire autour d'une armature urbaine diversifiée : Métropoles d'équilibre, Pôles de développement, villes moyennes petites villes et centres ruraux.

Il préconisait des centres de développement industriels, des zones d'action rurale et la création de parcs nationaux, ainsi que le lancement de grandes opérations d'aménagement régionales dont deux furent entreprises cette même année : « Aménagement touristique du Littoral Languedoc-Roussillon » et « liaison Rhône Rhin » avec l'équipement portuaire du Golf de Fos.

Le 15 avril 1962, M. Maurice Schumann fut nommé Ministre de l'aménagement du territoire mais, par suite d'un différent sur la politique européenne du gouvernement, il donna sa démission quelques mois plus tard.

En février 1963, fut créé la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale, D.A.T.A.R., dont M. Olivier Guichard prit la direction, secondé par M. Jérôme Monod.

Pierre RAYNAUD

(1) ndlr : Ce plan, complet et visionnaire constituerait un passionnant sujet de thèse pour un étudiant en géographie ou en science politique.

Destin des fermes,... Destin des femmes ?

A Philippe de Castelbajac

*et à la mémoire de Claude Rousseau
qui aimait tant les femmes*

Le sort du monde rural reste une préoccupation constante de l'aménagement du territoire. Aux contributions récentes publiées par la Lettre sur ce sujet, je pense utile d'ajouter un cadrage plus global de la profonde mutation que ce monde a connu au cours des trente glorieuses. Le thème central de ce propos concerne la disparition de ce modèle économique et social qu'était la ferme.

Dès l'ère gallo-romaine, ce modèle, ou plutôt celui de la villa, servira à la première vague d'organisation méthodique de l'ensemble de notre territoire. Les créations de villes minérales et la construction des voies pavées forment une trame d'ensemble encore bien lisible. La mise en valeur de l'espace rural s'opère par des centuriations dont les lots sont attribués à des colons, souvent d'anciens légionnaires. Les cinq siècles de paix romaine permettront de multiplier les domaines dispersés. L'étymologie commune aux noms de lieux et aux patronymes en témoigne. Les suffixes en « ac », si fréquents dans notre sud-ouest, dérivent d'un mot de bas latin désignant un de ces domaines par le nom de son propriétaire. Mon grand-père Orliac descend ainsi d'un lointain ancêtre habitant le domaine d'un certain Orlus, nom attesté par l'épigraphie.

Après la longue nuit des grandes invasions, la reconquête de l'espace rural reprend. Abbayes et grands féodaux organisent le défrichement de la forêt qui avait reconquis les terres abandonnées, faisant appel à des volontaires.

Dans le pays de Caux vidé de ses habitants par la grande peste de 1348, certains cadastres portent encore la trace de la méthode utilisée, reprise depuis lors dans maints pays coloniaux. Les autorités font proclamer à son de trompe que les volontaires qui se présenteront au jour dit au point de départ de l'ancienne voie romaine se verront attribuer en pleine propriété la bande de sol perpendiculaire à la voie qu'il auront pu défricher en un an. Ils reçoivent les outils nécessaires ainsi qu'un stock de vivres. Un an après, le notaire passe faire l'état des lieux et cadastrer les nouvelles fermes toujours présentes de nos jours dans leur espacement régulier.

Ces fermes constituent une unité de production agricole suffisante pour nourrir la famille qui l'exploite. Le principe de gestion repose sur l'autosuffisance alimentaire. Les fermiers produisent d'abord leur propre nourriture, et le 'pèle-porc', comme l'on dit en Béarn, est un rite annuel où l'on sacrifie la bête que l'on a engraisnée avec les déchets de la cuisine pour mettre en conserve, dans la graisse des confits, par le fumage ou le salage des jambons et autres procédés. La ration annuelle de viande est complétée par l'élevage du petit bétail. Le verger et le potager contribuent à la production autoconsommée fraîche ou conservée par les méthodes qu'utilisaient encore nos grands-mères, des confitures aux bocaux de légumes. La ferme ne vend sur le marché du bourg voisin que les suppléments non nécessaires à son autosuffisance alimentaire, afin de se procurer quelque monnaie pour acquérir des outils et des vêtements. Les fermiers les plus audacieux pratiquent aussi quelques cultures plus spéculatives, mais sans remettre en cause le modèle principal. Les 'murs à pêches' de Montreuil ou les 'murs à raisin' de Thomery, près de Fontainebleau, utilisent le stockage de la chaleur du soleil dans la maçonnerie des murs pour faire des mûrir des fruits hors saison et les vendre plus cher sur les marchés parisiens.

Ce modèle économique impliquait une servitude très contraignante. La ferme ne pouvait nourrir qu'un seul ménage par génération sous peine de perdre son efficacité productive. Les mœurs devaient donc s'adapter, notamment en matière successorale. Le modèle social correspondant était toujours en vigueur dans les campagnes béarnaises où j'ai pu les observer dans mon premier poste du Service ordinaire, vicinal et hydraulique des Basses-Pyrénées, Arrondissement d'Oloron-Sainte Marie. 150 ans après la promulgation du code civil, les règles successorales officielles s'effaçaient toujours derrière les pratiques suivantes : le fils aîné reprenait la ferme à la mort des parents. Les filles n'étaient autorisées à se marier qu'à la condition d'épouser 'une autre ferme'. Les fils cadets devaient quitter la ferme, devenir prêtre, fonctionnaire ou partir par les filières d'émigration qui unissait chaque village à une contrée des Amériques. Ceux qui ne voulaient pas partir étaient tolérés dans la ferme à la condition expresse de ne pas se marier, et dans un statut proche de celui d'un ouvrier agricole : logé, nourri, corvéable à merci, et un louis d'or par an pour faire le jeune homme.

La conjonction du modèle économique et du modèle social est si forte que la ferme devient consubstantielle à la famille. En rencontrant un inconnu, un paysan béarnais ne lui demandera pas qui il est, mais '*d'oun ès ?*', de quelle maison est-tu ? J'ai encore entendu dans les rues de Paris un conducteur d'autobus de la RAPT interpellé ainsi la conductrice d'une voiture immatriculée 64. Si cette tradition marque une capacité exceptionnelle d'appropriation des terroirs, il ne faut pas cacher que c'est au prix d'une contrainte sociale particulière féroce. Des jeunes restaient emprisonnés durablement dans la ferme s'ils prétendaient déroger aux normes matrimoniales.

Le fermier quittait régulièrement sa ferme pour aller au marché ou participer à des travaux collectifs comme le battage du blé. Mais la fermière, elle, ne pouvait s'absenter.

En sus des tâches ménagères et de la corvée d'eau, elle assurait l'élevage du petit bétail à nourrir deux fois par jour, cultivait le potager et donnait les soins réclamés par les jeunes enfants, les malades, les handicapés et les vieillards. Son statut impliquait donc une véritable assignation à résidence.

De la ferme à l'agriculture :

En trente ans, ce modèle va disparaître presque complètement sous les effets de deux révolutions concomitantes. Seuls, de rares couples de fermiers âgés respectent encore ces usages séculaires, aidés, il faut le dire, par de gros congélateurs qui facilitent le stockage de leurs productions. Les tentatives soixante-huitardes d'inventer de nouvelles formes d'autosuffisance alimentaire ont rarement abouti.

La première révolution est économique. Au cours des trente glorieuses, les progrès de productivité de l'agriculture sont supérieurs à ceux de l'industrie. En 1945, presque la moitié de la population française vivait encore dans les villages et les bourgs ruraux. Aujourd'hui, moins de 600.000 exploitants agricoles suffisent à nourrir 60 millions de français après avoir exporté 40 % de leurs produits. Il est caractéristique que les actifs agricoles, comme l'on dit en termes statistiques, ne se désignent plus eux-mêmes comme des fermiers ou des paysans mais comme des agriculteurs. Leur attitude professionnelle s'est alignée sur celle des chefs d'entreprise urbains. Ils produisent pour des marchés lointains, gèrent un compte d'exploitation, font appel au crédit bancaire et vendent leurs produits par des réseaux capitalistes ou coopératifs de taille sans cesse croissante. A Pau, la petite coopérative créée dans les années 1950 pour produire des semences de maïs grâce à un micro-climat favorable est devenue une petite multinationale, répartissant sa production entre les deux hémisphères terrestres pour jouer sur l'alternance des saisons.

Des actions publiques de très grande ampleur ont permis cette mutation : les remboursements à grande échelle et l'action des SAFER a permis de tripler la taille moyenne des exploitations. Les incitations à la coopération et de multiples systèmes de conseils et de subventions ont diffusé les méthodes d'une agriculture productiviste au point d'entraîner aujourd'hui certains effets pervers sur l'environnement.

Plus discrète, la révolution sociale apparaît avec le recul dont nous disposons aujourd'hui comme le facteur de modernisation le plus profond. Il me semble que l'accès massif des femmes au travail salarié restera dans l'histoire comme le motif et le moyen fondamental de cette révolution des mœurs. Et les fermières ont été parmi les premières à déclencher ce mouvement de grande ampleur. Curieusement, c'est un outil modeste, la mobylette, qui va leur permettre de commencer à rompre l'isolement total auquel elles étaient condamnées. La mobylette leur a permis de prendre deux heures de temps libre pour rendre visite à une voisine ou pousser jusqu'au bourg voisin sans négliger leurs multiples tâches obligatoires. Cette mobylette devient ainsi un paradigme annonciateur des interrelations multiples qui vont lier entre eux ces deux grandes révolutions, l'industrialisation et l'urbanisation.

La décentralisation industrielle organisée en grand par la DATAR accompagne le mouvement. Les industriels manquent de main d'œuvre pour les usines fordiennes, et acceptent volontiers de s'implanter en province où les salaires sont moins élevés. Ils vont recruter massivement des filles de fermiers que des autocars ramassent dans les villages voisins. Ces jeunes filles sont amenées à comparer entre elles le statut contraignant de leurs mères fermières à la convivialité du travail en commun et du parcours en car. Elles constatent que le salariat et la vie urbaine sont porteurs de liberté et d'autonomie. Le choix pour le mode de vie urbain devient alors évident pour la majorité d'entre elles. Il concernera vite, par un effet de contagion, l'ensemble de l'ancien monde rural.

Aujourd'hui, toutes les enquêtes confirment que le mode de vie urbain est effectivement généralisé, même dans les ménages d'agriculteurs. En effet, les épouses de ces agriculteurs ont exactement le même taux d'activité et occupent les mêmes catégories d'emplois que les femmes d'ouvriers ou d'employés, les emplois de services salariés étant largement prédominants pour toutes. Les enfants suivent des cursus scolaires identiques à ceux des enfants de la ville. Ces ménages habitent des maisons neuves, font leurs courses au supermarché, regardent la télévision et prennent des vacances. Il est amusant et significatif de constater que, lorsqu'ils font construire leur maison, ils se rapprochent souvent de la ville voisine, croisant ainsi les amateurs de pavillons en route vers la campagne réinventée du périurbain !

Le rôle des politiques publiques

La croissance économique rapide et continue des trente glorieuses s'explique fondamentalement par la conjonction de ces deux révolutions. L'urbanisation et l'entrée des femmes sur les marchés du travail salarié créent d'énormes besoins sociaux. Des logements, d'abord, mais aussi tous les systèmes de prise en charge des enfants, des handicapés, des malades et des vieillards dépendants. Répondre à ces besoins et équiper les nouveaux logements ouvre d'énormes marchés pour les industries de biens de consommation. L'urbanisation pousse l'industrialisation, tandis que ces industries de main d'œuvre poussent à l'urbanisation. En moins d'une génération, un tiers de la population française va renoncer au modèle de la ferme pour suivre le mouvement. Et un slogan publicitaire de l'époque résume l'essentiel : « *Moulinex libère la femme* »....., tout en créant des dizaines d'usines nouvelles dans l'Ouest profond.

De grandes réformes facilitent cette mutation, et tout d'abord la construction de '*l'Etat providence*' avec ses institutions de mutualisation des risques : sécurité sociale, allocations familiales, systèmes de retraites, etc...

L'intensité de l'industrialisation et le fait que la décentralisation va dans le sens de l'intérêt des producteurs font de cette époque un âge d'or pour la DATAR qui dispose de moyens d'action exceptionnellement puissants.

Après 1975, les politiques publiques, à la recherche d'une introuvable croissance régulière, vont chercher des moteurs de relance qui vont contribuer à la déstabilisation du monde rural. Philippe de Castelbajac a raison de pointer le rôle des grandes surfaces commerciales. En dépit des apparences, les lois censées encadrer leur développement ont surtout servi à l'accentuer, notamment avec les premières commissions départementales dont certaines seront des modèles de corruption. La France est le seul pays, à ma connaissance, qui ait ainsi isolé le pouvoir de décider la création des centres commerciaux des pouvoirs réglementaires d'urbanisme. Le mal est fait, irrémédiablement : en province, 80 % du la dépense commercialisable des ménages passe par la grande distribution, contre moins de 50 % dans les pays voisins.

Simultanément, le suréquipement routier et la réforme des aides au logement de 1977 vont enfin permettre aux jeunes ménages de réaliser leur rêve de maison individuelle. Mais le dogmatisme de l'urbanisme français ne répondra que par un refus boudeur de mettre en place une politique d'offre foncière adaptée, comme le font si bien nos voisins anglais ou hollandais. Lotisseurs et maires ruraux prennent seuls les initiatives, sans vue d'ensemble en raison du nombre très élevé de nos communes rurales. Ces maires vont vite comprendre que, face à un désastre démographique inéluctable résultant de la diminution rapide de la population active agricole, le fait d'ouvrir leur territoire à l'urbanisation diffuse peut leur permettre d'éviter la fermeture de l'école et du dernier commerce.

En effet, 90 % des accédants à la propriété en maison unifamiliale sont des couples jeunes désireux d'élever leurs enfants loin des nuisances et des dangers des banlieues. Quelques dizaines d'accédants suffisent donc pour rétablir une démographie communale plus tonique

D'autres apports viennent contribuer à freiner la dépopulation rurale, cette tendance séculaire qui vient de se renversée comme le dernier recensement général de population l'a montré. Petites entreprises, cadres et professions indépendantes spécialisées peuvent, grâce à Internet, passer la majorité de leur temps dans le calme d'un village dès lors qu'un aéroport ou une gare TGV leur permet des allers et retours faciles vers les lieux de décision des grandes villes. Le fait que l'Europe est faite dans les esprits et dans les moeurs plus que dans sa constitution juridique facilite les achats de maisons de vacances ou de retraite de la part d'étrangers dans les régions réputées par leur climat et l'hospitalité des habitants, et aussi dans les provinces facilement accessibles comme la Bretagne ou la Normandie.

La population globale des communes rurales enregistre donc une tendance haussière après des siècles dominés par l'émigration. La disparition du modèle sociologique de la ferme fait que la vieille opposition entre rat des villes et rat des champs, chère à La Fontaine, perd son effet de clivage. Nouveaux urbains, retraités, amateurs de gîtes ruraux et de vacances vertes ne considèrent plus les paysans comme des '*ploucs*' incapables de goûter les aménités de la ville. Ils partagent avec eux le souci de mieux gérer nos patrimoines territoriaux, si riches et si divers. Ils financent la réhabilitation des fermes devenues inutiles par suite du regroupement des exploitations et contribuent ainsi à la sauvegarde des paysages. Ils apportent aux artisans et commerçants locaux des suppléments de revenus appréciables. Un nouveau type de rapports apaisés se construit ainsi sous nos yeux entre un mode de vie urbain et des cadres de vie campagnards mieux entretenus. Jean-Jacques Rousseau peut se retourner dans sa tombe !

Jean-Paul LACAZE



UN PONT SUR LE RHÔNE ?

« L'environnement de Fos a été protégé au maximum. Nous avons pris garde, en particulier, à conserver à la Camargue son caractère naturel et à la maintenir hors de l'influence de l'urbanisation de Fos ; nous nous sommes toujours battus, contre certains responsables locaux, pour empêcher la construction d'un pont sur le Rhône au Bacarin : c'en serait fini, sinon de la Camargue ».

François Essig. Datar : « Des régions et des hommes ». Paris Ed Stanké. 1979. P.176.

La comptabilité publique est largement fautive qui n'oblige pas les délibérations, départementales, en l'occurrence, à être sérieusement motivées ; les dépenses de gestion apparaissent moins supportables que les investissements, surtout lorsque ces derniers, sous-évalués par intention, sont payés sur emprunt ou subvention. Voilà pourquoi **le Conseil Général des Bouches-du-Rhône a, le 25 juin 2004, voté pour le principe d'un pont reliant Salin-de-Giraud et port Saint Louis**, au lieu et place d'un bac qui, depuis 40 ans, fait traverser voitures et camions. Le chiffre annoncé de 6 millions d'euros pour le bac est comparé à celui, minoré à l'extrême, de 22 millions pour le pont. Vision comptable !

Mais la conséquence serait une route « de corniche » reliant Marseille à Montpellier en évitant le crochet par Arles et l'encouragement complice à la valorisation des terrains des Salins du midi pour les milliers d'hectares qu'ils possèdent sur la rive camarguaise.

Et c'est la coupure de toute relation naturelle entre la mer et la zone humide. C'est-à-dire la fin de ce delta fragile de la plus grande richesse européenne de biodiversité et la désignation de la France, non plus comme mauvais élève de l'environnement européen mais comme un pays qui renierait sa parole.

Olivier Guichard, délégué à l'Aménagement du Territoire et tout ce qui comptait dans l'Etat d'alors (1964) avait décidé, affirmé et répété que jamais un point sur le Rhône ne devait casser la protection absolue de la Camargue. Aurait-on si peu de mémoire et surtout si peu d'objectifs du développement durable dont les exigences croissantes sont évidentes. La décentralisation qui doit, certes, être encouragée a des limites : celle de la nature et de son intégrité dans une stratégie globale de notre façade méditerranéenne et de l'arc latin dont sont porteurs l'Etat et, surtout, la Région engagée dans cette ardente obligation. On aimerait que l'Etat réaffirme l'intérêt des plans régionaux d'aménagement et de développement durable, aujourd'hui plus que nécessaires. On attend de l'Europe qu'elle affirme vite sa position, cette Europe qui a déjà posé ses contraintes pour la Crau au Nord de Fos pour une « zone de protection spéciale » et désigné le Parc et la réserve de Camargue (qui, elle, a plus de 70 ans !) comme l'un de ses joyaux. Qu'elle annonce par avance que jamais un centime de Feder ou d'autre argent européen ne servira à détruire l'un des plus grands sites naturels européens. L'opinion, elle, alertée, s'en chargera.

Serge ANTOINE

Chargé de mission DATAR 1962-1971

Impressions de voyage

Les Pays Baltes, dont la Lettonie, dans l'Europe élargie

Les Pays Baltes, vus de France, sont lointains et petits. On sait qu'ils viennent d'adhérer, avec 7 autres pays, à l'Union européenne. Mais que sont-ils ? Comment les gens y vivent-ils ? Pourquoi 3 pays, 3 nationalités et 3 monnaies, au lieu d'un ensemble Balte, peut-être sous la forme d'une confédération ? Quels sont leurs rapports avec la France ? Voilà quelques questions qu'on peut se poser et que j'ai tenté d'élucider quelque peu dans un voyage de quelques jours en septembre 2004, trop rapide, dans chacun d'entre eux. Il ne s'agit donc que d'impressions d'un voyageur pressé, à la vue d'une partie des lieux, de quelques lectures et de commentaires ou discussions avec un très petit nombre d'habitants, principalement les guides du voyage.

Trois pays différents et leur passé jusqu'en 1920 (à grands traits)

La Lituanie au Sud, la Lettonie au Centre et l'Estonie au Nord ont un peuplement, une langue et une histoire ancienne différents. Poussés par les Slaves vers le Nord-Ouest, les Baltes se sont établis sur les territoires orientaux de la Mer Baltique il y a plusieurs millénaires, les Estoniens les premiers avec une langue particulière. Les Lituanais et les Lettons ont gardé et parlent une langue balte distincte, du type slavo-germanique, qui s'est séparée du slave dès le XIV^e siècle.

La Lituanie, le plus étendu des 3 pays (65200 km²), peuplé de 3,6 Millions d'habitants, a connu une riche histoire : Grand Duché, très lié à la Pologne qui finit par l'absorber, elle est très puissante, principalement aux XIV^e, XV^e (victoire sue les Chevaliers Teutoniques en 1410) et XVI^e siècles. Mais la Pologne et la Lituanie sont ensuite partagées à plusieurs reprises entre Russie, Autriche et Prusse jusqu'à leur disparition en 1795.

La majeure partie de la Lituanie devient alors russe. En 1918, après l'occupation allemande pendant la guerre, elle proclame son indépendance, mais en 1920 la Pologne envahit une partie de son territoire. Convertie tardivement au christianisme, la très grande majorité de la population est constituée de catholiques fervents.

La Lettonie au Centre, à peine moins étendue mais moins peuplée (2,3 Millions d'habitants) a été conquise, lors des croisades, par une branche des Chevaliers Teutoniques (XII^e siècle). Après une série de vicissitudes, le pays revient aux Suédois, protestants comme les Lettons. Puis en 1710 le pays est conquis par le tsar Pierre I^{er}, mais les « barons baltes » héritiers des chevaliers germaniques restent très puissants. Après l'occupation allemande durant la première guerre mondiale, le pays se déclare indépendant.

L'Estonie au Nord, le plus petit Etat balte et le moins peuplé (1,350 Millions d'habitants) a un peuplement original constitué de peuples finno-ougrois. Le Sud est conquis au début du XII^e siècle par une branche des Chevaliers Teutoniques, le Nord par le Danemark, puis l'ensemble passe aux mains des Chevaliers Teutoniques. Au XVI^e siècle il revient à la Suède jusqu'en 1710, lors de la victoire russe sur les Suédois. L'indépendance, proclamée en 1918, se heurte aux Allemands, puis aux Russes jusqu'à la signature d'un traité de paix en 1920 qui la consacre.

Trois pays ayant en commun leur position et leur passé récent

Les 3 Pays Baltes ont en commun leur ouverture sur la façade orientale de la Mer Baltique, qui a généré la création de ports et de villes commerçantes, ayant fait partie de l'alliance Hanséatique et ayant conservé un patrimoine architectural et urbain particulièrement remarquable : leurs capitales, Vilnius, Riga et Tallinn (« la Carcassonne du Nord ») sont classées au patrimoine mondial de l'UNESCO .

Les 3 Etats ont souffert, au moins depuis le XVIII^e siècle, de la confrontation de 2 Etats ou Empires, la Prusse ou l'Allemagne à l'Ouest, la Russie à l'Est qui a voulu les intégrer pour élargir sa façade maritime. Il en est résulté des occupations, déportations et massacres successifs par les uns, puis les autres jusqu'à l'indépendance actuelle, acquise entre 1988 et 1991.

L'occupation russe a commencé dès 1710. Puis pendant la première guerre mondiale l'Allemagne a occupé ces pays jusqu'à leur indépendance en 1918-1920. Mais en 1940, à la suite de l'accord Ribbentrop-Molotov, ces pays ont été réoccupés par l'URSS (en Lituanie la partie orientale, l'Ouest ayant été attribué à l'Allemagne), pour être réoccupés par l'Allemagne lors de son offensive vers la Russie et être ensuite « délivrés » par l'armée Rouge.

Les exécutions et déportations russes, notamment en 1940 et surtout en 1949 dans les goulags, restent dans toutes les mémoires ; celles des Juifs et résistants par les Allemands ne le sont pas moins. La libération dans les années 1990, avec une chaîne de solidarité entre les 3 pays, est toujours considérée et commémorée comme le début d'une ère nouvelle, même s'il reste, surtout en Lettonie et en Estonie, un peuplement russe important.

Dans ces démarches les 3 pays ont eu une attitude commune, de même que pour l'adhésion en 2004 à l'Union Européenne et à l'OTAN, ainsi que pour le traitement des problèmes de sécurité maritime. Mais chacun tient à son indépendance dans ces nouveaux cadres élargis.



Quel avenir ?

Comme dit, il n'y a pas de coopération forte entre les 3 pays, si ce n'est une assemblée inter-balte peu opérante, mais des orientations semblables et des problèmes majeurs presque identiques.

La reconstruction physique (habitat, patrimoine) et économique (réaffectation des espaces et bâtiments industriels) est en cours ;

La réorientation vers une économie libérale, favorisée par des efforts de formation (apprentissage des langues, de la technologie) et une ouverture vers les pays occidentaux se traduit par un accroissement rapide du PIB (de l'ordre de 8% par an depuis une dizaine d'années) qui était bas ;

Les difficultés liées à la langue et au peuplement russes sont manifestes, surtout en Lettonie et en Estonie : les problèmes de langue à l'école et de citoyenneté pour les Russes sont particulièrement sensibles.

Les contrastes sociaux et urbains sont marqués entre les nouvelles élites, jeunes pratiquant les langues occidentales, logés dans les centres-villes ou dans des pavillons neufs ou réhabilités des banlieues vertes et les vieux travailleurs, surtout les hommes autrefois considérés et bien rémunérés, souvent licenciés des anciennes industries et cantonnés dans les immeubles mal entretenus des bordures des villes.

Les rapports avec la Russie sont difficiles, même s'il y a des échanges commerciaux avec ce pays, qui investit d'ailleurs chez eux.

A noter qu'il ne semble pas y avoir de politique d'aménagement du territoire commune aux 3 pays : pour preuves, les principales voies de communication de chacun d'entre eux sont orientées d'Est en Ouest vers les ports de la Baltique, alors que le parcours Sud-Nord, par transport en commun, de Vilnius à Riga se fait en train et celui de Riga à Tallinn par car.

Le cas de la Lettonie

Une visite un peu plus longue et quelques entretiens conduisent à approfondir un peu le cas de la Lettonie, située au centre des 3 Pays Baltes.

L'agglomération de Riga (près d'un million d'habitants) mérite une attention particulière. Y sont visibles dans les banlieues des quartiers d'habitat collectif, notamment ceux dénommés « les quartiers de Moscou », construits au XIX^e siècle par des entreprises pour loger leurs ouvriers, actuellement très mal entretenus et abritant les familles souvent en difficulté des anciens travailleurs, déclassés ou licenciés, avec la séquelle de conséquences sociales (dépression, alcoolisme). Ailleurs est frappante la juxtaposition de maisons en bois, pour partie réhabilitées, d'autres ressemblant à des abris de jardin. D'autres quartiers nouveaux, dans les milieux forestiers proches, accueillent les villas neuves des cadres. Les problèmes de circulation paraissent réglés par un réseau dense de tramways, de trolleybus et de bus, mais le franchissement du fleuve Daugava aux heures de pointe par les automobiles, de plus en plus nombreuses, sur 3 ponts seulement conduit à des embouteillages bien connus dans les villes estuariennes françaises.

Quant au centre-ville il est peu desservi directement par les transports en commun, mais ceux-ci le tangent et l'accès automobile y est très limité (péage élevé avec des barrières)^o. Le tissu urbain est un peu composite mais remarquable : édifices gothiques (églises en briques notamment) et immeubles superbes de l'art nouveau letton le marquent.

De nombreux édifices témoignent de la présence des marchands allemands jusqu'au XX^e siècle. De grands parcs bordent et aèrent le pourtour de la ville, y compris sur la rive Sud du fleuve Daugava.

Le monument de la liberté, situé au Nord du centre à côté d'un parc, construit en 1935, conservé malgré la volonté du pouvoir soviétique de le détruire et restauré en 1995, est un haut lieu symbolique, témoignage d'une indépendance chèrement acquise après des mois de lutte armée de tous les citoyens, y compris les agriculteurs, constitués en réseaux de résistance contre l'occupant russe de janvier à août 1991 jusqu'à la consécration de l'indépendance.

Est également marquante la visite du Musée de l'Occupation nazie et soviétique, abrité en plein centre dans le parallélépipède noir de l'ancien Musée des Gardes rouges : il présente les atrocités commises, illustrées par des documents d'époque et des photos, ainsi que par une cellule de goulag reconstituée.

A quelques dizaines de km de Riga, sont également remarquables des reconstitutions ou monuments, témoins de l'histoire tourmentée du pays : au Nord le musée ethnographique de Bergi présentant de nombreux bâtiments en bois de l'ancienne vie rurale du pays transplantés en ces lieux et le château fort de Turaida témoin des luttes des LIVES, au Sud de Riga dans un autre registre, le palais de Rundale, « petit Versailles » destiné à un favori de Catherine II, témoignant de la présence de la Russie dès le XVIII^e siècle.

L'évolution économique et sociale récente est bien reflétée dans les aspects multiformes de sa capitale Riga et de ses environs :

- dans une économie à orientation libérale essor des banques, du commerce international et des activités de haute technologie, avec des emplois tenus par de nouveaux cadres, jeunes, multilingues et travailleurs,
- fiscalité simple et claire : impôt sur les salaires retenu à la source au taux de 25% (cotisations sociales incluses) et impôt sur les bénéfices des entreprises au taux de 15%,
- progression très rapide du PIB (8-9% par an) et du revenu par habitant (42% du niveau communautaire actuellement contre 33% en 1995),

- essor d'une classe moyenne (progression des salaires de 10% par an) qui se motorise progressivement,
- place importante des femmes, qui ont souvent fait des études : Vaira Vike-Freiberga, francophile et francophone par ailleurs, préside la République de Lettonie, qui a un régime parlementaire,
- problèmes d'assimilation de la minorité russe (un tiers de la population totale et davantage à Riga) : réticence vis-à-vis d'un examen (très facile selon les Lettons) requis pour obtenir la nationalité lettonne et de la langue principale dans l'enseignement (le letton étant difficile à utiliser pour l'enseignement supérieur notamment scientifique).

En conséquence le commerce est très actif avec les pays proches de la Baltique et avec l'Allemagne (reprise des traditions de la Hanse). Les investissements de ces pays sont considérables et les capitaux russes ne sont pas absents.

La France rattrape peu à peu son retard dans différents domaines avec des projets avancés : hôtellerie et tourisme, distribution, bâtiment et travaux publics, chauffage et transports publics urbains, activités agricoles et alimentaires (lait, colza)... La coopération progresse : expertise pour l'obtention de crédits européens, convention avec des Régions (Basse-Normandie...). Les touristes français commencent à affluer et une liaison aérienne directe avec Paris devrait être ouverte au printemps 2005.

Toutefois aucun projet de délocalisation d'entreprise française n'est connu : il s'agit de la conquête de nouveaux marchés, la production pouvant dans certains cas être assurée en Pologne. La présence culturelle française progresse, grâce aux conférences et débats organisés dans le nouveau centre culturel. Un nombre croissant de Lettons apprennent la langue française, que des étudiants parfont en faisant leurs études en France.

Que conclure ? Que les 3 Pays Baltes sont des lieux d'espoir et d'avenir, malgré certaines réserves, réticences ou même craintes, compréhensibles, qu'ils ont envers leur grand voisin Russe : un débat, significatif, s'ouvre sur leur participation, comme Alliés de l'ancienne URSS, aux cérémonies prévues les 8 et 9 mai 2005 pour commémorer la capitulation du III^e Reich allemand.

Un paradoxe et non des moindres : les générations d'âge mûr et plus avancé des 3 pays communiquent entre elles en langue russe ; les plus jeunes le font en anglais. Celle-ci sera-t-elle la seule langue commune des Européens ?

Jean MARBACH

Adieu à Bernard ENJALBERT

Dans l'été déclinant de ce mois d'août un peu morose, notre camarade Bernard Enjalbert nous a quittés.

Brusquement, en quelques heures, sans aucun signe avant-coureur particulier, emporté par un mal sans doute ancien.

Son parcours de vie sortait de l'ordinaire, fait d'emballements, d'intuitions créatrices, de réponses généreuses, de vraies délicatesses, mais aussi d'absences et d'ellipses, de désillusions et d'objectifs ambitionnés, puis perdus et parfois retrouvés...

Brillant, volubile, charmeur, un peu acrobate dans sa tête, curieux de tout et de tous, Bernard adorait les bruits et les goûts de la vie et racontait tout avec truculence et délectation. C'était un artiste de la vie et un homme d'une générosité de cœur inépuisable.

Souvent difficile à suivre dans ses choix, ses engagements et ses entreprises quelquefois déconcertantes, Bernard était, au-delà de tout, fidèle, loyal et amical au plus profond de lui.

Il aimait sa famille et ses amis, avec une grande ferveur.

Adieu, mon ami, et avec l'espérance de nous retrouver.

Bernard a été enterré le 27 août à Naucelles, dans cette commune d'Aveyron qui lui était chère.

Bernard ENJALBERT exerça les fonctions de chef de cabinet du Délégué, au début des années 70.

Il endossait avec efficacité et une ardeur communicative les aspects les plus spectaculaires de sa mission. Ceux d'entre nous qui étaient à la DATAR à cette époque se souviennent du survol en hélicoptère de la chaîne des Alpes, de Genève à Nice pour reconnaître le futur tracé de « la Grande Traversée des Alpes » ou d'un programme de visites éclair sur les Îles du Ponant afin d'y envisager une politique de maintien des services.

Marc NIZERY

Et à Jean RUNEL

Jean Runel nous a quittés le 22 août dernier. Si l'on en juge par la photo qui illustre le livret de la messe d'enterrement, il était encore quelques jours plus tôt, pour la fête du 15 août, entouré de toute sa famille dans sa chère maison de Camette dans le Gers. Il allait fêter ses quatre vingt deux ans.

Gaullisme, conversion industrielle des régions minières, développement régional illustrent pour moi le parcours de l'homme tel que je l'ai connu à la DATAR dès son origine.

Gaulliste, il l'était et le restera. Militant actif pour le retour du Général de Gaulle en 1958, il travaillera fidèlement aux côtés d'Olivier Guichard pour la réussite des institutions de la 5^{ème} République naissante. Il ne quittera pas cette famille de pensée.

Homme d'entreprise, il présidera aux destinées des houillères du Centre Midi puis de la Lorraine. Son rôle, difficile dans cette période, était de mettre en œuvre la conversion des activités minières de ces régions. Il le fera en ajoutant toute la chaleur qu'il savait exprimer pour adoucir les dures conséquences humaines de l'arrêt de l'exploitation charbonnière.

Développeur, il ne le sera pas seulement au service des régions minières, il suivra toujours avec attention son cher sud-ouest dont il savait vanter les mérites avec enthousiasme et conviction.

Développeur, il ne le sera pas seulement au service des régions minières, il suivra toujours avec attention son cher sud-ouest dont il savait vanter les mérites avec enthousiasme et conviction. Passant à la retraite, il se mettra encore au service de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Gers pour lui apporter son savoir-faire.

Derrière sa façade maîtrisée, Jean Runel menait avec passion tout ce qu'il entreprenait. L'engagé volontaire parachutiste était toujours présent dans le fond de son tempérament et de ses réactions. J'entends encore sa voix chaude et légèrement traînante pousser ses « coups de gueule » parce que la DATAR n'en faisait pas assez pour Albi, pour Carmaux, pour la Lorraine, pour le Gers. Mais il savait aussi mettre la même vigueur pour défendre devant les élus locaux ou devant les syndicats de mineurs la politique nationale d'aménagement du territoire et ses porteurs, les hommes et les femmes de la DATAR.

Nous avons cheminé ensemble pendant les quinze années que j'ai passées à la DATAR. A sa famille, je tiens à dire toute ma reconnaissance pour le concours qu'il m'a apporté en même temps qu'il servait son pays et aussi toute ma tristesse de voir partir un compagnon de la première heure fidèle jusqu'au bout dans l'amitié.

François ESSIG

« Aménager le territoire, c'est la plus belle façon d'aimer son pays et ses concitoyens »



Sur le site
<http://www.cpat.asso.fr>

La Lettre du Cercle

N° 22 - octobre 2004

- **Directeurs de publication :**
 - Hervé NORA
- **ont contribué à ce numéro :**
 - Patrice BECQUET
 - Hervé NORA
 - Frédéric de SAINT-SERNIN
 - Hélène ROGER-VASSELIN
 - Jean-Marie SIMON
 - Pierre RAYNAUD
 - Jean-Paul LACAZE
 - Serge ANTOINE
 - Jean MARBACH
 - Marc NIZERY
 - François ESSIG
- **Édition :**
 - Françoise SALOMON



LE CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

HISTORIQUE

LE CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE est une association privée, régie par la Loi de 1901. Il a été fondé en 1991 par Hélène Roger-Vasselín et Claude Rousseau, alors chargés de mission à la DATAR (respectivement depuis 1963 et 1970), et Marc Nizery, ancien collaborateur extérieur de la DATAR, de 1964 à 1978.

LES MEMBRES DU CERCLE

Le CERCLE rassemble aujourd'hui 220 membres, qui sont, ou ont été des acteurs de l'aménagement du territoire. Ils sont actuellement anciens ministres, parlementaires, anciens délégués et directeurs à la DATAR, préfets, hauts fonctionnaires, présidents directeurs généraux et dirigeants de grands groupes industriels et d'établissements financiers, chefs d'entreprises de toutes tailles, membres de professions libérales, aménageurs locaux, commissaires à l'aménagement, à l'industrialisation ou à la reconversion, chargés de mission ou collaborateurs extérieurs de la DATAR.

Hommes et femmes de terrain, de pouvoir ou d'influence, tous portent un intérêt particulier au territoire français, à son développement économique et à son aménagement. Ils gardent vif le souvenir du climat particulier de pragmatisme et d'efficacité dans lequel la DATAR a travaillé depuis les années soixante, et dont tous les partenaires de la Délégation ont été fortement marqués. Ils ont souhaité en adhérant au Cercle retrouver et entretenir ce climat, et continuer à agir, dans le cadre du statut de l'association, sur les aspects territoriaux et spatiaux de l'évolution économique et humaine du pays. Ils considèrent que la pleine mise en valeur du territoire national et la recherche de la meilleure performance économique, dans le contexte européen et mondial du vingt et unième siècle, ne sont pas indifférentes à la répartition géographique des activités et de la population, et que cette répartition nécessite l'adhésion de l'opinion publique.

Toutes les sensibilités politiques sont représentées dans le Cercle. Toutes les approches de la problématique de l'aménagement du territoire peuvent y être abordées. Sa crédibilité se fonde sur l'indépendance d'esprit et d'expression de ses membres, sur leurs compétences très diverses, leur expérience et l'élévation de leurs motivations.